Entretien sur l’Action française

(paru dans *L’Action française 2000* en juillet 2008)

L’apparition d’un grand journal royaliste dans le débat politique n’est-elle pas extraordinaire au début du XXe siècle, à un moment où la République semblait bien installée ?

« Extraordinaire » est un peu excessif. Au début du siècle dernier, la République est loin d’être « bien installée » en France. Proclamée sur le plan institutionnel, elle est minée par la crise sociale et la crise religieuse, et fait déjà l’expérience des limites du parlementarisme. Le débat sur les institutions est alors loin d’être clos. N’oubliez pas qu’à la naissance de Maurras, il ne s’est même pas écoulé un siècle depuis la Révolution française ! Au moins sur le plan intellectuel, partisans et adversaires de l’Ancien Régime continuent de s’affronter. Qu’on soit encore royaliste à cette époque n’est donc pas véritablement surprenant. L’originalité de Maurras a surtout été de s’employer à démontrer, avec un effort de rigueur plus grand que ses prédécesseurs, la valeur des institutions monarchiques, et surtout de parvenir à créer un mouvement politique capable de cristalliser concrètement ses idées.

Ce qui est remarquable, c’est que l’impulsion ainsi donnée se soit révélée aussi durable. *L’Action française* quotidienne paraît pour la première fois le 21 mars 1908, jour du printemps. Mais elle s’ajoute à la revue du même nom, créée en 1899, tandis que le premier Comité d’Action française, fondé par Henri Vaugeois et Maurice Pujo, s’est réuni dès le 8 avril 1898. On célèbre donc cette année, non seulement le centenaire du journal quotidien, mais aussi le 110e anniversaire de la création du mouvement. Quant à Maurras, il est né en 1868, soit il y a très exactement 140 ans.

Il ne fait pas de doute, en tout cas, que l’année 1908 fut véritablement une année-clef. C’est l’année qui voit la création de *L’Action française* quotidienne, des Camelots du Roi, et aussi de la *Revue critique des idées et des livres*, qui joua un rôle très important dans les milieux proches de l’Action française. C’est également l’année où Georges Valois publie *La révolution sociale ou le roi* et lance son enquête sur la monarchie et la classe ouvrière, celle où Georges Sorel publie trois de ses principaux livres, les *Réflexions sur la violence*, *La décomposition du marxisme* et *Les illusions du progrès*, enfin celle où une grave crise touche la Confédération générale du travail (CGT) après les événements tragiques survenus à Draveil et Villeneuve-Saint-Georges, événements à propos desquels Maurras publie dans *L’Action française*, entre le 30 juillet et le 11 août 1908, une série de quatre articles retentissants sur « La question ouvrière ».

Dans quel domaine « L'Action française » vous semble-t-elle avoir exercé la plus forte influence ?

L'influence du journal, et plus largement celle des idées maurrassiennes, a été considérable, mais reste difficile à cerner. L'Action française n'a jamais pris le pouvoir – la question de savoir si elle a jamais voulu vraiment s'en emparer restant ouverte –, en sorte que l'on peut difficilement parler d'une influence directement politique. La seule exception qui vienne à l'esprit est celle du régime de Vichy à ses débuts. Je ne pense pas que l'A.F. ait beaucoup fait progresser en France la cause royaliste en tant que telle. Il y a eu en revanche une grande influence de Maurras dans les milieux littéraires et intellectuels, influence reconnue, sinon saluée, par l'immense majorité de ses contemporains.

Lorsque j'ai établi la bibliographie Maurras que j'ai publiée en 2002, j'ai pu identifier plus de 600 livres et travaux universitaires consacrés à l'œuvre de Charles Maurras ou à l'histoire de l'Action française. Ce seul chiffre confirme l'importance revêtue par un mouvement qui, par sa durée et son influence, n'a dans notre pays pratiquement pas d'équivalent.

Mais cette influence, il ne faut pas le dissimuler, a parfois été véhiculée aussi par les dissidents de l'Action française, auxquels Paul Sérant avait naguère consacré tout un livre. On sait qu'elles furent assez nombreuses dans l'entre-deux guerres. A date plus récente, nombre de ces dissidences ont plus ou moins emprunté la même voie : la découverte de Bernanos ou de Boutang. Mais les dissidents ont souvent opéré aussi une sorte de retour aux sources, de retour à ce qu'était le mouvement à ses origines, à ce que pensait le « jeune Maurras », etc. Bien ou mal articulées, de telles démarches ont favorisé, non seulement l'étude universitaire ou scientifique du royalisme français, mais aussi la redécouverte périodique des acquis théoriques de l'A.F.

Comment expliquez-vous que l'Action française se trouve aujourd'hui marginalisée dans le débat politique ?

Depuis un siècle, ce qu'on appelle conventionnellement « la droite » a perdu à peu près toutes les batailles dans lesquelles elle s'était engagée, sans avoir d'ailleurs jamais engagé une réflexion sérieuse sur les causes profondes de ces échecs répétés. Plus le temps passe, plus les « idées de droite » ont donc été marginalisées ou ostracisées. A cet ostracisme politico-intellectuel se sont encore ajoutées les conséquences de l'épuration de 1945. En 1968, à l'occasion du centenaire de la naissance de Maurras, un Comité Charles Maurras avait été créé à Paris. Présidé par le duc Antoine de Lévis-Mirepoix, il comptait dans ses rangs d'innombrables personnalités, parmi lesquelles Henri Massis, Thierry Maulnier, Marcel Pagnol, René Huyghe, Gustave Thibon, Paul Vialar, Marcel Jullian, le colonel Rémy, le général de Bénouville, Kléber Haedens, Pierre Fresnay et tant d'autres. Ces personnalités n'ont tout simplement pas été remplacées. J'ajoute que le centenaire de la naissance de Maurras avait même été marqué par la publication dans *Le Monde*, grâce à Gilbert Comte, de deux pleines pages très objectives, ce qui serait évidemment impensable aujourd'hui.

Mais bien entendu, la force des uns se nourrit aussi des faiblesses des autres. Une école de pensée, lorsque son fondateur disparaît, a toujours tendance à se transformer en conservatoire. Elle maintient une orthodoxie et impose une vulgate, figeant ainsi des positions qui devraient normalement évoluer en fonction des transformations concrètes du monde réel. La tentation

est alors grande de croire que le maître à penser avait tout prévu, qu'il ne s'est jamais trompé. On argumente à coups de citations, ce qui n'est pas spécialement attirant. D'autre part, même dans des milieux où l'on estime la pensée maurrassienne, il n'y a pas grand monde aujourd'hui pour penser que le retour sur le trône d'un roi changerait quoi que ce soit à la situation. Il y a toujours des monarchies en Europe, mais qui se risquerait à dire qu'elles se portent mieux que notre République ? Les monarchies aujourd'hui ne peuvent être que des démocraties couronnées. Nous ne sommes plus d'ailleurs à l'époque où le comte de Paris pouvait espérer son retour aux affaires. En dehors de milieux minuscules, qui connaît même aujourd'hui le nom du prétendant ?

Les grands principes de l'Action française (incarnation de la continuité nationale, libre représentation du pays réel, etc.) ne vous semblent-il pas toujours nécessaires à l'heure où les diktats de Bruxelles s'imposent partout ?

Les « diktats de Bruxelles » ne sont malheureusement qu'une pièce d'un échiquier beaucoup plus vaste, que des « grands principes » édictés bien avant l'époque de la modernité tardive ne peuvent à eux seuls permettre d'analyser. J'ai pour Maurras une réelle admiration, voire une certaine affection, mais comme vous le savez je ne suis pas maurrassien. Je n'ai certes pas de mal à m'accorder avec le jeune Maurras qui, en 1892, s'affirmait fièrement « autonomiste » et « fédéraliste », mais je suis en grand désaccord avec lui sur beaucoup d'autres choses, ce dont j'ai eu l'occasion de m'expliquer ailleurs.

Vous parlez d'« incarnation de la continuité nationale ». Pourquoi pas ? Mais il y a tant de façons de définir ces mots ! Dans *Mes idées politiques*, Maurras écrivait : « Ni implicitement, ni explicitement, nous n'acceptons le principe de la souveraineté nationale, puisque c'est, au contraire, à ce principe-là que nous avons opposé le principe de la souveraineté du salut public, ou du bien public, ou du bien général ». Je ne fais pas cette citation par malice. Je veux seulement montrer que la réalité est complexe et que les mots sont parfois piégés.

Sur Maurras, je ne peux pour ma part que redire ceci : au-delà de ses erreurs et de ses jugements parfois si injustes, son courage, son désintéressement, son exigeante passion, sa sincérité extrême, sa ténacité et la somme incroyable d'efforts qu'il a su déployer au cours de sa vie, commandent le respect. Il y a chez Maurras quelque chose de très proprement, de très exactement héroïque. Il n'y a pas beaucoup d'hommes publics dont on puisse en dire autant.

Alain de Benoist
(28 juin 2008)